

Atelier-débat dimanche

après-midi et soirée du 8 octobre 2017

à la Maison Commune d' HABITERRE, 1120, chemin des Combes, 26150 DIE
En véhicule suivre jusqu'au bout les panneaux indiqués VVF et se garer en face du parking VVF

Désarmement et droit international

Suite au congrès de l'Union Pacifiste dans la Drôme
vous êtes conviés à un temps d'échange et d'information.

- Synergie entre le désarmement et le droit international, un droit régulièrement bafoué.
- Gouvernance mondiale principalement affairiste et financière.
- Commerce des armes et corruption, les puissances militaro-industrielles, l'Otan.
- Situation actuelle de l'interdiction des armes nucléaires.
- Popularisation du Désarmement Unilatéral Exemple.
- Organisation des Nations Unies et les 2 010 ONG accréditées, dont l' IRG.
- Quel possible rôle pour les citoyen-ne-s, associations, mouvements et ONG ?

Avec notamment : Bernard Baissat, René Burget, Maurice Montet de l'Union Pacifiste.

www.unionpacifiste.org www.wri-irg.org/fr

Christophe Barbey, juriste à Genève (APRED) www.demilitarisation.org

Patrice Bouveret, de l'Observatoire des armements à Lyon www.obsarm.org

Jean-Paul Vienne du Mouvement de la paix, Isère et Grenoble www.mvtpaix.org

Nous espérons la présence d'autres associations ou de référents locaux

Trame de l'atelier-débat : Désarmement et droit international

- De 14 heures jusque vers 16 h 30, présentation et développement des divers thèmes avec de courts débats.
- Pause de 20 minutes.
- Reprise à 17 heures avec formation de deux ou trois groupes pour échanger et approfondir sur ce qui nous motive le plus.
- De 19 h à 20 h 30, restauration, un covoiturage est organisé pour rejoindre le centre ville, mais un repas-buffet Bio est à disposition sur place pour 8 €, boisson non comprise.
- Reprise à 20 h 45 pour une clôture vers 22 h 30 : Synthèse des groupes, réflexion et prise de position individuelle, quelle conclusion pour une intelligence collective ?
- Pour les personnes éloignées, possibilité d'être hébergées à proximité pour ne repartir qu'au matin. **S'inscrire et amener draps et taie d'oreiller** ou sac de couchage, serviette et nécessaire de toilette.

- Les personnes qui ne peuvent rester pendant la soirée pourront laisser leurs coordonnées et recevoir un compte-rendu.
- Au moins une partie des débats sera enregistrée pour passer à la radio.
- **Merci de vous inscrire si possible avant le 1er octobre** pour le repas du soir, idem pour l'hébergement, en précisant repas du soir du 8 octobre et/ou hébergement du 8 octobre, aux coordonnées ci dessous, ou pour recevoir plus de précisions.

Les Locaux Motivent LA PAIX ! 2LMP@free.fr ou message a Pierre : 06 09 78 55 31